

Luxembourg, le 21^{er} février 2025

Objet : Bilan d'activité 2024 de l'ALAD

L'Agence Luxembourgeoise Antidopage (ALAD) dresse le bilan de son activité pour l'année 2024, une année marquée par un engagement renforcé dans la lutte contre le dopage et la promotion d'un sport propre et équitable au Luxembourg. L'ALAD poursuit sa mission avec rigueur et détermination en réalisant des contrôles ciblés, en intensifiant son programme de prévention et en consolidant ses collaborations avec les acteurs nationaux et internationaux pour garantir l'intégrité du sport.

Statistiques des contrôles en 2024

Tout au long de l'année 2024, l'ALAD a mené **un total de 251 contrôles antidopage** à sa propre initiative, répartis entre des interventions en compétition et hors compétition, au Luxembourg comme à l'étranger. Parmi ceux-ci, **119** ont eu lieu en compétition et **132** ont été effectués hors compétition - incluant **34** contrôles hors compétition menés à l'étranger par des agences partenaires sur des sportifs luxembourgeois sur demande de l'ALAD.

Dans le cadre de ces 251 contrôles, l'ALAD a également ordonné **81 prélèvements sanguins** ainsi que **49 prélèvements sanguins** sur les huit athlètes faisant partie de son programme de *passport biologique de l'athlète (PBA ou ABP - athlete biological passport)*, permettant ainsi de détecter d'éventuelles variations suspectes au fil du temps.

Finalement, l'ALAD a réalisé 29 prélèvements sur le territoire luxembourgeois pour le compte d'agences antidopage étrangères ou de fédérations internationales, qui s'occupent directement de la gestion des résultats de ces contrôles.

Résultats des contrôles

L'ensemble des analyses menées en 2024 se sont révélées négatives, mais 2 suspensions ont tout de même été prononcées pour violation des obligations de localisation prévues par l'article 2.4 du Code mondial antidopage et du Code

ALAD. Il est à noter qu'un athlète encourt une sanction en cas de cumul de trois manquements (*no-show* ou *filing failure*) au cours d'une période de 12 mois.

D'autres manquements ont été relevés, avec **9 cas de déclarations de localisation incorrectes (*filing failure*)** et **11 absences lors de tentatives de contrôle (*no-show*)** parmi les athlètes du RTP (*Registered Testing Pool* ou *groupe cible*) de l'ALAD.

Modifications importantes apportées au Code de l'ALAD

2024 a été marquée par une évolution majeure du Code de l'ALAD, dont la version 2025 est désormais disponible en ligne. Pour mieux répondre aux besoins du sport de haut niveau au Luxembourg, l'agence a mis fin à l'équation historique liant automatiquement le statut Cadre COSL Elite et/ou SSEA à une inclusion dans le groupe cible de l'ALAD.

Désormais, deux groupes distincts sont définis : le groupe-cible (RTP), destiné aux athlètes de très haut niveau international soumis à des contrôles renforcés et le groupe de contrôle (TP), offrant un suivi adapté mais régulier aux sportifs de niveau national et en devenir.

En parallèle, l'ALAD élargit son périmètre aux sportifs **non licenciés** participant à des épreuves sous l'égide de fédérations affiliées au Comité Olympique et Sportif Luxembourgeois (COSL), même en dehors d'un cadre fédéral.

Ces évolutions renforcent la capacité de l'ALAD à promouvoir un sport propre et équitable, adapté aux réalités du sport moderne.

Éducation et prévention

Accélérant son effort dans l'éducation et la prévention antidopage, l'ALAD a organisé un total de **57 actions de prévention antidopage en 2024**, telles que des **ateliers éducatifs** auprès de 14 fédérations sportives, 12 clubs de football, de volleyball et de handball, les sportifs de la section des sports d'élite de l'Armée (SSEA), ainsi que des nouveaux athlètes des cadres du Comité Olympique et Sportif Luxembourgeois (COSL).

Le **Sportlycée** a une fois de plus été un partenaire clé, avec **16 interventions** dédiées aux différentes classes d'âge, dont deux séances de questions-réponses en compagnie de l'ex-nageur olympique Raphaël Stacchiotti. L'ALAD a également

mené des actions de prévention au sein **d'établissements scolaires** tels que l'École Européenne, le Lycée Sainte-Sophie, le Lycée Nic Biever et la Lunex University.

L'Agence a aussi été présente lors d'événements comme le **COSL Spillfest**, où elle a mené un travail de sensibilisation auprès du grand public.

En collaboration avec l'ALAD, l'**Institut national de l'activité physique et des sports (INAPS)** a joué un rôle clé en proposant la formation "Sport sans dopage" aux entraîneurs, avec pour objectif de les sensibiliser à l'antidopage et de prévenir les pratiques interdites à tous les niveaux du sport luxembourgeois.

Ces initiatives illustrent l'engagement de l'ALAD pour promouvoir les valeurs d'un sport propre et équitable dès le plus jeune âge.

Pour toute question ou demande d'information, nous restons à votre disposition.

Contact

Loïc Hoscheit
Directeur ALAD
loic.hoscheit@alad.lu